## DEMANDE D'OUVERTURE TARDIVE

## D'UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

Monsieur le Maire,	
Je soussigné(1). H. H. A.	······································
Demeurant (adresse complète). 5.8 chemin du	Pontroace
De l'association 1901(2) ayant pour titre (titre exact, sigle non a	admis)
et pour siège	2
Ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'ouverture tardiv	re de(3). La Salle du SIMON
à (4) 3° Hor	mine_
Dans la nuit du. 22/03.1.25. au 23/03/25. ju	usqu'à entre (2H et 4H du matin)
Pour le motif suivant. A Mi versaire	
Dans tous les cas, les orchestres ne devront aller au-delà	de 2 heures du matin.
Je vous prie, Monsieur Le Maire de bien vouloir agréer l'a	ssurance de ma considération distinguée.
à se Hermino le 19	102/25
	/ / Signature,
	Signature,
	Y
	lagois
AVIS DU MAIR	lagois
AVIS DU MAIR LE Maire de la commune de SAINT-JEAN-D'HERMINE don	Lagois
	Lagois
LE Maire de la commune de SAINT-JEAN-D'HERMINE don	RE ne un avis
LE Maire de la commune de SAINT-JEAN-D'HERMINE dons favorable  défavorable à la demande ci-dessus (faire courrier pour  Le titulaire de cette dérogation veillera à ce qu'il n'éman	RE ne un avis motiver un refus) ne de l'établissement lui-même ou de la
LE Maire de la commune de SAINT-JEAN-D'HERMINE dons favorable  défavorable à la demande ci-dessus (faire courrier pour  Le titulaire de cette dérogation veillera à ce qu'il n'éman clientèle qui le fréquente, aucune atteinte à la tranquillit	RE ne un avis motiver un refus) ne de l'établissement lui-même ou de la té et à l'ordre public.
LE Maire de la commune de SAINT-JEAN-D'HERMINE dons favorable  défavorable à la demande ci-dessus (faire courrier pour  Le titulaire de cette dérogation veillera à ce qu'il n'éman	RE ne un avis motiver un refus) ne de l'établissement lui-même ou de la té et à l'ordre public.
LE Maire de la commune de SAINT-JEAN-D'HERMINE dons favorable  défavorable à la demande ci-dessus (faire courrier pour  Le titulaire de cette dérogation veillera à ce qu'il n'éman clientèle qui le fréquente, aucune atteinte à la tranquillit	ne un avis  motiver un refus)  ne de l'établissement lui-même ou de la té et à l'ordre public.  Le Maire,
LE Maire de la commune de SAINT-JEAN-D'HERMINE dont  favorable  défavorable à la demande ci-dessus (faire courrier pour  Le titulaire de cette dérogation veillera à ce qu'il n'éman  clientèle qui le fréquente, aucune atteinte à la tranquillit  À Sainte-Hermine le,	ne un avis  motiver un refus)  ne de l'établissement lui-même ou de la té et à l'ordre public.
LE Maire de la commune de SAINT-JEAN-D'HERMINE dont  favorable  défavorable à la demande ci-dessus (faire courrier pour  Le titulaire de cette dérogation veillera à ce qu'il n'éman  clientèle qui le fréquente, aucune atteinte à la tranquillit  À Sainte-Hermine le,	ne un avis  motiver un refus)  ne de l'établissement lui-même ou de la té et à l'ordre public.  Le Maire, Philippe BARRÉ